

# Le Régime d'assurance collective des chambres de commerce vous convient-il?



**Le Régime des chambres de commerce a été fondé il y a 40 ans à Winnipeg avec le souci réel de la réussite des petites entreprises, dont la chambre de commerce se fait la championne. C'est aujourd'hui le plus important régime d'avantages sociaux pour les petites entreprises au pays.**

Le Régime des chambres de commerce est un organisme à but non lucratif, dont TOUS les excédents budgétaires restent dans le programme pour aider à contrôler le coût des primes et à assurer la stabilité — une chose qui ne fait pas de mal de nos jours.

Il est facile de vous protéger, vous et vos employés. La première étape consiste à obtenir une soumission gratuite. En absence de restrictions sectorielles ou de taille minimale des entreprises, un **OUI** à ces questions signifie que vous pourriez bénéficier du Régime des chambres de commerce :

## 1 « Comptez-vous de 1 à 35 employés? »

Le Régime des chambres de commerce offre une couverture garantie aux petites entreprises de 1 à 35 employés.

## 2 « Pourriez-vous, vous et vos employés, bénéficier d'avantages sociaux? »

Un accès gratuit au Réseau Best Doctors<sup>MD</sup>, au Programme d'aide aux entreprises (des spécialistes en matière de comptabilité, un service de counseling, des experts en matière juridique et de ressources humaines, qui comprennent bien les défis auxquels les propriétaires d'entreprises sont confrontés) et à *mes-avantages santé*<sup>MC</sup> (site de ressources sur la santé et le mieux-être pour tous les employés, fourni par la plateforme de gestion des garanties en ligne du Régime des chambres de commerce) distingue le Régime des chambres de commerce des autres programmes d'avantages sociaux.

## 3 « Souhaitez-vous que je vous mette en contact avec notre conseiller local pour obtenir une soumission gratuite, rapide et facile? »

La plupart des assureurs font appel à plusieurs conseillers dans une région donnée. Le Régime des chambres de commerce retient les services des meilleurs conseillers indépendants locaux du pays, qui vous contacteront rapidement pour vous conseiller sur la meilleure solution à adopter.

**Si vous souhaitez en savoir plus sur la façon dont vous pouvez bénéficier du Régime des chambres de commerce, veuillez communiquer avec votre chambre de commerce locale ou visiter [lecollectifdeschambres.ca](http://lecollectifdeschambres.ca).**